

Les finances de la Dordogne et la Gironde dans le rouge

La Cour des comptes recense 15 Départements en difficulté financière, notamment à cause de l'impact de la crise immobilière sur les recettes fiscales. La Gironde apparaît en tête des collectivités fragilisées

Yann Saint-Sernin
y.saint-sernin@sudouest.fr

C'est le cauchemar du comptable : l'effet ciseaux. Ou quand la courbe des dépenses augmente plus vite que la courbe des recettes... Jusqu'à, à terme, se croiser. Ce phénomène extrême de la météo financière est en train de s'installer sur le paysage des Départements français. Dans son rapport sur les finances publiques locales, publié ce vendredi, la Cour des comptes pointe une quinzaine de collectivités en grandes difficultés.

Crise immobilière

Douze d'entre eux présentent une épargne nette négative. Cet indicateur essentiel de la comptabilité publique, également appelé capacité d'autofinancement, mesure la capacité de la collectivité à investir et maintenir son patrimoine. Une situation saine requiert que cet indicateur soit positif. En tête des Départements dans le rouge (devant le Pas-de-Calais, l'Aisne et le Nord), la Gironde affiche un taux d'épargne nette de -7 % alors que la médiane nationale se situe à + 3,2 %. Parmi les collectivités en difficulté, la Dordogne se situe à -0,3 %. Les raisons de ces difficultés sont

multiples. Mais parmi les principales causes se trouvent les effets de la crise immobilière. En effet, les Départements tirent une grande partie de leurs recettes des taxes sur les ventes de biens immobiliers (la DMTO, les frais de notaire). La chute des ventes immobilières ces derniers mois, combinée à l'augmentation de la population ou à son vieillissement (qui augmente mécaniquement le poids des dépenses sociales dont les Départements ont la charge) constitue la base d'un cocktail explosif.

Scénario catastrophe

Il faudra attendre le prochain rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) pour connaître exactement les raisons et l'ampleur de la déconfiture du Département de Gironde. Mais les indicateurs déjà divulgués par la Cour des comptes dressent la trame d'un scénario catastrophe. Le Département avait connu des années exceptionnelles de taxe sur les ventes immobilières sur un territoire particulièrement dynamique. De quoi sans doute développer une politique ambitieuse de dépense sociale et de recrutement. Mais la volatilité de cette ressource s'est révélée en 2024. En un an, la Gironde a perdu 16,7 % de cette recette



(la deuxième plus forte baisse de France).

Déviations de Beynac

Quant à la situation de la Dordogne, elle essuie elle aussi une chute vertigineuse de ses ressources de taxes sur les ventes immobilières (-16,4 %). Le montant des charges réelles de fonctionnement par habitant (frais de personnel, subventions versées, charges courantes, intérêts de la dette...) est par ailleurs parmi les plus élevés de France (1 275 euros). Le dernier rapport de la CRC relevait déjà en février dernier une dégradation des indicateurs de gestion. La Chambre pointait notamment le poids des projets d'investissement (dont la célèbre déviation de Beynac) mais aussi une hausse des recrutements.

« Il reste des marges de manœuvre »

Le président de la Chambre régionale des comptes se veut optimiste

Dans le monde des collectivités, la mise sous tutelle du Département de la Charente, face à son incapacité à voter un budget, a résonné comme un coup de tonnerre. Les raisons qui ont conduit la Chambre régionale des comptes à prendre la main sur le budget de cette collectivité, une première dans l'histoire des Départe-

ments, ne sont certes pas financières mais uniquement politiques. Toutefois, cet épisode a montré que le dispositif est parfaitement rodé. En clair, pour les Départements situés dans le rouge écarlate, le risque n'est pas que théorique de se voir amputé de leurs prérogatives financières et de voir la Chambre régionale des comptes couper directement dans leurs dépenses non obligatoires.

« On a l'impression que cela a surtout servi d'avertissement et les Départements le prennent très au sérieux. Ce qui paraissait impossible il y a quelques années est maintenant

identifié comme possible. Mais ce serait d'une telle gravité que cela ne peut qu'inciter les collectivités à appliquer les resserrlements nécessaires », commente Vincent Léna, le président de la Chambre régionale des comptes de Nouvelle-Aquitaine. « L'expérience de la Charente montre qu'il existe toujours des marges de manœuvre et des possibilités d'économie dans la plupart des Départements. Notamment dans les dépenses qui ne relèvent pas du cœur de compétence des Départements. Beaucoup de politiques d'initiative ont de l'intérêt mais contribuent parfois aux difficultés financières. »

Y. S. S.



Séance plénière du Département de Gironde le 10 mars 2025.

GUILLAUME BONNAUD / SO

« On fait face au risque de l'effondrement de la nation solidaire »

Le président de la Gironde Jean-Luc Gleyze décrypte les raisons pour lesquelles le budget du Département est dans le rouge

Non le Département de la Gironde ne sera pas placé sous tutelle. Mais jamais la situation financière n'aura été aussi périlleuse. Voilà l'équation de la Gironde. Le Département compte parmi les premiers de cordée faisant face à « une situation de plus en plus défavorable », comme le souligne un rapport sur les finances locales de la Cour des comptes. Le compte administratif qui sera débattu en plénière en début de semaine présentera une épargne nette (soit l'épargne brute après déduction des remboursements de dette) négative de plusieurs dizaines de millions d'euros. « Une situation inédite, constate Jean-Luc Gleyze, président PS de la Gironde. Nous sommes sur une ligne de crête, on fait en sorte que notre déficit ne provoque pas la tutelle sans toutefois dégrader nos politiques publiques. » Depuis 2023, il tire la sonnette d'alarme sur les finances des Départements, résumée en une formule : « Le processus de dégringolade est engagé. »

en Gironde, du fait de la crise immobilière, représente un manque à gagner de 220 millions d'euros depuis deux ans. « Ce processus de dégringolade ne pourra être contrecarré s'il n'y a pas de mesures structurelles lourdes ». Ce rapport de la Cour contribue selon lui à alerter sur « le risque d'effondrement de la nation solidaire ».

« D'autres suivront »

Le 18 juin dernier, sa collectivité diffusait un communiqué pour marquer « le jour du dépassement » : « À partir de ce jour, les prestations sociales comme l'aide aux personnes âgées, la prestation de compensation du handicap ou le RSA, qui relèvent de la solidarité nationale, reposent entièrement sur les finances des Départements. En Gironde, si l'État assurait une compensation mieux équilibrée des allocations destinées aux personnes âgées et handicapées et du RSA, ce sont 160 millions d'euros qui pourraient abonder le budget, indique-t-il. Alors je fais quoi ? Je ne verse plus les allocations, j'arrête la protection de l'enfance, j'arrête la restauration dans les collèges ? »

La Gironde a dû se serrer la ceinture, son budget est passé de 2 milliards d'euros à 1,8 milliard : « Qui est capable de faire 10 % d'économie ? Pas l'État... Nous sommes dans une situation insupportable. Entre Kafka et jacobinisme ardent. Nous sombrons les premiers, d'autres Départements suivront. Ce n'est pas une question politique mais structurelle. La vraie question, c'est de savoir si on organise l'asphyxie des Départements pour les voir disparaître. »

Xavier Sota

Effet ciseaux

La Gironde est en proie à un effet ciseaux. Des ressources, crise oblige, issues de la TVA et des DMTO (droits de mutation à titre onéreux, soit les frais de notaires) en chute libre, et la dynamique des dépenses sociales en hausse. « On ne peut pas adosser les dépenses de solidarité humaine - allocation personnalisée d'autonomie (APA) ; prestation de compensation du handicap (PCH) ; RSA ; protection de l'enfance - sur des recettes volatiles, il nous faut un socle de recettes cohérent, robuste, pérenne et évolutif », explique-t-il.

La seule baisse des frais de notaire



Jean-Luc Gleyze, président PS du Département de la Gironde. THIERRY DAVID / SO

« La Dordogne a été l'un des départements les plus généreux »

Germinal Peiro, le président de la Dordogne, annonce des économies à venir

Ce vendredi 27 juin, le rapport de la Cour des comptes sur les finances des collectivités locales a pointé la fragilité financière d'une douzaine de Départements à l'épargne nette négative, dont la Dordogne. Il confirme les conclusions de la Chambre régionale des comptes rendues en novembre dernier, qui annonçaient déjà que le Département s'orientait « vers une perspective nettement négative pour les deux années à venir ».

Loin de s'en émoouvoir, Germinal Peiro explique d'abord cette situation par une hausse de « 30 millions d'euros des dépenses, essentiellement sociales » : allocation personnalisée d'autonomie, prestation de compensation du handicap, RSA... En parallèle, 30 millions de recettes se seraient évaporées avec l'impossibilité de recourir à la fiscalité comme c'était le cas autrefois. Le socialiste a calculé que « ce sont 24,4 millions d'euros que nous aurions en plus ». À cela il

ajoute un effondrement des droits de mutation après la période du Covid qui avait vu leur envolée.

« Nous n'irons pas à la faillite »

Sauf que tous les Départements étant soumis à ces contraintes, il faut chercher la particularité de la Dordogne ailleurs. « Pendant vingt ou trente ans, nous avons été l'un des Départements les plus généreux », analyse Germinal Peiro. 400 des 500 traversées de bourgs refaites, salles des fêtes flambant neuves : « Ce qui a été fait autrefois était nécessaire ». Avec 5 000 km de réseau routier, la Dordogne connaît aussi de « fortes charges de structures », glisse-t-il, sans citer le projet de déviation de Beynac. Dans son rapport de novembre dernier, la Chambre des comptes avait critiqué la « faible maîtrise des processus complexes à forts risques juridiques et financiers » de ce dernier. Le mur se rapproche mais « nous n'irons pas à la faillite », assure Germinal Peiro. « Jusque-là, nous allons au-delà de nos compétences obligatoires avec nos aides aux communes. Nous assumerons les contrats qui ont été noués mais je ne suis pas en capacité de dire si nous nous engagerons de nouveau en 2027. Nous ne dépenserons pas l'argent que nous n'avons pas. »

Grégoire Morizet



Le socialiste Germinal Peiro préside le Département depuis une dizaine d'années.

ARCHIVES MICHEL FAURE/SO